

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SECTION DE PSYCHOLOGIE

**Guide de l'étudiant
Règlement d'études
Catalogue des cours**

1988-1989

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SE RENSEIGNER OU ET QUAND ?

SECRETARIAT DES ETUDIANTS (bureaux 306/307)

Réception : lundi au jeudi 9 h. 00 à 11 h. 30

CONSEILLERE AUX ETUDES (bureau 305)

Réception : lundi au jeudi 9 h. 30 à 11 h. 30
et sur rendez-vous

PRESIDENCE (bureau 347)

M. Klaus R. Scherer - Président
Mme A. de Ribaupierre - Vice présidente

DATES A RETENIR

Début des cours 24 octobre 1988

Fin des cours 1er juillet 1989

Vacances universitaires

Noël/Nouvel An 24 décembre au 16 janvier 1989
Pâques 18 mars au 10 avril 1989

Sessions d'examens 10 au 22 octobre 1988
6 au 18 mars 1989
3 au 15 juillet 1989

Inscriptions aux examens 8 au 22 avril 1989

Immatriculations 1er mai au 15 juillet 1989

Admissions des non porteurs
de maturité ou
baccalauréat 15 novembre au 15 janvier 1989

SECTION DE PSYCHOLOGIE

Guide de l'étudiant Règlement d'études Catalogue des cours

TABLE DES MATIERES

I.	LISTE DU CORPS ENSEIGNANT	1
II.	GUIDE DE L'ETUDIANT	4
III.	REGLEMENTS D'ETUDES	8
	Règlement d'études (licence)	8
	Règlement du diplôme de spécialisation en psychologie	15
	Règlement interne du diplôme de spécialisation en psychologie	17
	Règlement du diplôme de spécialisation en psychologie génétique et ses applications	18
	Règlement interne concernant les stages du premier cycle	19
	Règlement interne concernant les travaux pratiques et les recherches du 1er et 2ème cycles	20
	Règlement du doctorat en psychologie	20
IV.	LISTE DES ENSEIGNEMENTS	21
1.	Premier cycle	21
2.	Deuxième cycle	23
3.	Post-licence	29
V.	CATALOGUE DES COURS	30
	Descriptifs des cours du 1er et 2ème cycles	30
	Descriptifs des enseignements post-licence	51
VI.	ANNEXES	
	Modalités d'application des articles 9 et 16 du règlement d'études	
	Directives concernant les travaux de diplôme de spécialisation en psychologie	

I. LISTE DU CORPS ENSEIGNANT

Président de la section : M. Klaus SCHERER (347), int. 2665
Vice-présidente : Mme Anik de RIBAUPIERRE (347), int. 2665
Conseillère aux études : Mme Marie-Paule MICHELS (305), int. 2667

Secrétariat des étudiants : Mme Sylvie REICHENBACH (307), int. 2668
Mme Carol STAHELIN (306), int. 2206

CORPS ENSEIGNANT DEPENDANT DE LA SECTION

M. Gilbert ASSAL, CC, int. 2657
assistant : A. Lindemann-Brönimann

M. Léo BARBLAN, CE, (EM), int. 2750

Mme M.-A. BELENGER, CE (341), int. 2689

Mme Ioanna BERTHOUD, MER, (340b), int. 2681

Mme Magali BOVET, MER, (323), int. 2641

M. André BULLINGER, PAD, (304), 22 Mail, int. 2627/2771
assistants : M. Hoegen, R. Milan

M. Guy CELLERIER, PO, (321), int. 2623/57
assistants : G. Albers, J.-J. Ducret, C. Léon

M. Jacques de LANNOY, PO, (CA6-501b), int. 2189
assistants : D. Rössli

Mme Anik de RIBAUPIERRE, PAD, (329) int. 2616
assistants : I. Neirynck, A. Sancho

M. Willem DOISE, PO, (A11-613), 43.92.43
assistants : F. Lorenzi-Cioldi, P. Dell'Ambrogio,
C. Hanselmann, C. Fehlmann

Mme Ariane ETIENNE, PO, (A54,323), int. 2127/2118/2641
assistants : S. Joris, C. Hurni, T. Bolliger

Mme Donata FABBRI-MUNARI, CC, (335), int. 2650

M. Michelangelo FLÜCKIGER, MER, (606B), 22 Mail, int.

2633/2771

assistants : B. Baumberger, L. Jaquet.

Mme Christiane GILLIERON, PAD, (332), int. 2648/57

assistants : E. Magnin-Aeschlimann, E. Thommen, E. Reith,
A. Schauffhauser

M. Claude-Alain HAUERT, MER, (620) 22 Mail, int. 2768/71

assistants : G. Pellizzer

M. Gil HENRIQUES, CC, (CA6-503C), int. 2625

Mme Michèle MAQUARD, CE, SMP, 16-18 bd Saint-Georges,
27.43.74

M. Christian MATHYER, CE, (CA6-502)

M. Jacques MONTANGER, PAD, (334), int. 2644/57

assistants : T. Bolliger, K. Leresche, M. Ratcliffe, I. da
Silva, A. Schauffhauser

M. Pierre MOUNOUD, PO, (322) 22 Mail, int. 2629

assistants : P. Zesiger, M. Badan, T. Gaillard

M. Gabriel MUGNY, PAD, (A11-619), 43.92.42

assistants : S. Ahrenbeck, J. Perez

M. Michel MÜHLETHALER, PAD, CMU, tél. 22.98.19

M. Alberto MUNARI, PO, (335), int. 2650

assistants : L. Bonanomi, D. Guzmann, M. Ratcliff

M. Nicolas NICOLAIDIS, CC, int. 2657

M. Jacques RICHARD, CC, IUPG, Bel-Air, tél. 48.33.11

assistant : E. Dirkx

Mme Christiane ROBERT-TISSLER, CC, (CA6-502)

assistant : C. Gertsch

Mme Frieda ROSSEL, CE, (CA6-502)

M. Jacky SAMSON, CE, (407), int. 2689

M. Klaus SCHERER, PO, (709), Mail 22, int. 2751

assistants : P.E. Chipp, H. Siegwart, B. Zei, J.-F. Marteau

Mme Elsa SCHMID-KITSIKIS, PO, (348), int. 2737/57

assistants : F. Meyer-Venturini, S. Vionnet, B. Goguikian

Mme Anne SINCLAIR, MER, (341), int. 2689

Mme Hermine SINCLAIR, PO, (340a), int. 2658

assistants : S. Corradini, E. Veneziano, F. Sigrist

M. Daniel STERN, PE, (312) Mail 22, int. 2772

assistants : C. Frederick, C. Gertsch, D. Eperon,
E. Biand-Pikl

Mme Thalia VERGOPOULO, CE, (CA6-502)

M. Paolo VIVIANI, PE, (610), 22 Mail, int. 2764/71

assistants : N. Stucchi, S. Suzuki

Mme Daphné VOELIN-LIAMBEY, CE, (333), int. 2649

M. Jacques VONECHE, PO, (CA6-503b), int. 2624

assistants : F. Vidal, E. Magnin-Aeschlimann, P. Dell
Ambrogio, H. Nahid

Mme Glorice WEINSTEIN, CC, (CA6-502)

PROFESSEURS HONORAIRES

Mme Bärbel INHELDER, M. Jean-Daniel STÜCKI, M. Henri WERMUS

PRIVAT DOCENT

M. Roland SCHAPPI

CORPS ENSEIGNANT NE DEPENDANT PAS DE LA SECTION

M. François LADAME, CC, 16-18, Bd Saint-Georges

M. D.-C. SAMITCA, CC, 16-18, bd Saint-Georges

REMARQUE

L'enregistrement du corps enseignant pour le programme étant terminé fin mai, certains membres du corps enseignant figurent ou ne figurent pas dans le programme des cours sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

II. GUIDE DE L'ÉTUDIANT

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Présidence

M. Klaus Scherer, président; Mme Anik de Ribaupierre, vice-présidente.

Conseillère aux études

Mme Marie-Paule Michiels (bureau 305). Reçoit du lundi au jeudi de 9 h. 30 à 11 h. 30 et sur rendez-vous.

Secrétariat des étudiants

Mme Sylvie Reichenbach et Mme Carol Staehelin. Heures de réception du lundi au jeudi de 9 h. à 11 h. 30. (bureaux 306 et 307)

ADEPSY (association des étudiants en psychologie)

Permanence : date et lieu seront affichés au début du semestre.

Boîte aux lettres : 3ème étage, UNI II.

Horaire de réception des professeurs de la section

Date et lieu seront affichés au début du semestre.

Horaire des cours

Est affiché avant le début de l'année universitaire dans le hall du 3ème étage.

Inscription aux séminaires, travaux pratiques, recherches

Lire les instructions affichées au 3ème étage. Ces inscriptions ne sont pas prises au secrétariat des étudiants, mais auprès des enseignants.

Applications professionnelles de la psychologie

Une série de colloques sur les débouchés professionnels des psychologues est prévue durant l'année 1988-89.
Se renseigner auprès de la Conseillère aux études.

Bourses

Se renseigner auprès du Service social, rue de Candolle 4.

Prix attribués par la Section de psychologie

Se renseigner auprès de l'administratrice ou de la Conseillère aux études de la section (bureau 305).

Allocations d'études

Service des allocations d'études, 6, rue Adrien-Lachenal

Office d'orientation universitaire

6, rue Prévost-Martin

Centre psycho-social

16-18, boulevard Saint-Georges

Logement

Le nouvel étudiant peut faire appel aux services du Bureau du logement de l'Université, 2, rue Hugo-de-Senger.

D'autres détails concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités concernant les étudiants étrangers et tous autres renseignements pratiques (par exemple Bureau de placement, assurance maladie, conseils juridiques, sports et loisirs, etc.) sont précisés dans le programme des cours de l'Université (délivré par l'huissier).

2. POUR LES NOUVEAUX ETUDIANTS

Conditions et formalités d'immatriculation

La demande d'immatriculation doit être adressée au Secrétariat central de l'Université de Genève, 24, rue Général-Dufour, 1211 GENEVE 4.

Ce secrétariat est ouvert le lundi, de 16 h. à 18 h. (prolongation jusqu'à 18 h. 45 pendant les semaines de cours) et du mardi au vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Les demandes doivent être présentées par écrit du 1er mai au 15 juillet.

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.

Diplômes exigés

Maturité, baccalauréat ou titre jugé équivalent par l'Université. Les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen complémentaire demandé par l'Université.

L'enseignement est donné en français. L'Université peut demander aux étudiants de langue étrangère de subir un examen de français.

Equivalences

Les demandes doivent être adressées au Secrétariat central de l'Université avec photocopies des diplômes obtenus par le candidat, une liste détaillée des cours suivis (avec nombre de semestres et d'heures hebdomadaires et un bref résumé du contenu de chaque cours) et une liste des examens subis (avec notes et/ou mentions obtenues).

Admission des candidats non titulaires d'une maturité

Peuvent être admis les candidats qui remplissent les conditions suivantes :

- a) être de nationalité suisse ou être porteur d'un permis de séjour depuis 5 ans au moins ou d'un permis d'établissement; sauf pour les citoyens genevois, être de plus domicilié depuis une année au moins dans les cantons de Genève, Tessin, Valais francophone ou Jura;
- b) être âgé de 25 ans révolus au début de ses études;
- c) avoir, en principe, exercé une activité professionnelle pendant au moins 3 ans;
- d) faire preuve des aptitudes nécessaires selon les modalités fixées dans le règlement interne tenant compte des exigences spécifiques à chaque faculté ou école.

Les demandes doivent être déposées du 15 novembre au 15 janvier pour la rentrée d'octobre de l'année suivante.

Taxes universitaires : environ 550 francs suisses par semestre.

ECOLE DE PSYCHOMOTRICITE, DE MAITRES DE DEFICIENTS AUDITIFS ET DE LOGOPEDIE

Cette école est directement rattachée à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.

Cours de formation en psychomotricité

Cette formation prépare à une pratique professionnelle qui s'exerce aussi bien auprès de jeunes enfants (éducation psychomotrice) qu'auprès d'enfants ou d'adolescents ayant des troubles de développement et de la personnalité (thérapie psychomotrice). La durée des études est de trois ans à plein temps.

Conditions et formalités d'inscription

Parallèlement à la démarche d'immatriculation auprès de la FPSE, les candidats au cours de psychomotricité devront déposer au secrétariat de l'école un dossier entre décembre 1988 et février 1989. Pour plus de détails, prendre contact avec le secrétariat de l'école de psychomotricité, 20, rue de l'Ecole-de-Médecine, 1205 Genève.

Cours de spécialisation pour maîtres de déficients auditifs

Ce cours s'adresse à des enseignants en exercice possédant des titres pédagogiques agréés par les autorités cantonales de Suisse romande et du Tessin ou un titre équivalent.
Renseignements : Secrétariat FPSE-CSMDA, 20, rue de l'Ecole-de-Médecine, 1205 Genève.

Cours de formation en logopédie

Ce cours s'adresse à des étudiants ayant obtenu une demi-licence en psychologie et ayant réussi un examen d'aptitude à la logopédie. Le cours prépare à un diplôme de logopédie décerné par l'Université de Genève, après la réussite aux examens du cours, de la licence en psychologie et d'un stage d'une année. La durée des études est de 6 semestres.
Renseignements : Service médico-pédagogique, Mme M. Maquard, 16-18, boulevard Saint-Georges, 1205 Genève.

NOTE

La section ne forme pas de psychanalystes ni de psychothérapeutes.

III. RÈGLEMENT D'ÉTUDES

Entré en vigueur en octobre 1983;
édicté par le Conseil d'Etat le 20 juillet 1983

CONDITIONS D'ADMISSION

Article 1

1. Pour être admis à la Section de psychologie, les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'immatriculation requises par l'Université.
2. Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.
3. Après immatriculation, des équivalences relatives à une formation antérieure peuvent être octroyées par le Doyen de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, suite à un préavis de la Commission d'équivalences désignée par le Collège des professeurs de la Section.

GRADES ET DIPLOMES

Article 2

La Section de psychologie de la FPSE prépare à :

- une licence en psychologie
- un diplôme de spécialisation en psychologie
- un doctorat en psychologie.

Article 3

1. La licence en psychologie est décernée par l'Université de Genève dans le cadre de la Convention d'accord passée entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg en vue de la coordination des études de psychologie en Suisse romande.
2. Les matières qui ont donné lieu à une évaluation figurent dans les procès-verbaux d'examen.

DUREE DES ETUDES

Article 4

1. La durée des études est de 8 semestres (12 semestres au maximum) pour l'obtention de la licence.
2. Dans des cas exceptionnels, une prolongation du délai peut être accordée par le Doyen de la Faculté.
3. Dans des cas exceptionnels, le Doyen peut accorder une dérogation à la durée minimum. Celle-ci ne pourra toutefois pas être inférieure à 6 semestres.
4. La durée des études conduisant au diplôme de spécialisation en psychologie est d'un an minimum, de deux ans au maximum.

STRUCTURE DES ETUDES DE LICENCE

Article 5

1. Les études de licence sont organisées en deux cycles portant chacun sur 4 semestres d'enseignement.
2. Le premier cycle est divisé en une année propédeutique (sanctionnée par un examen propédeutique) et une deuxième année (sanctionnée par la demi-licence). Les deux années du deuxième cycle forment une totalité (sanctionnée par la licence).
3. Les enseignements du premier cycle sont organisés en unités de valeur (ci-dessous uv), ceux du deuxième cycle sont organisés selon un système mixte de certificats et d'uv.
4. Une uv comprend, par année, 2 heures hebdomadaires d'enseignement.
5. Un certificat comprend, par année, 6 heures hebdomadaires d'enseignement, assurées par plus d'un enseignant.

Article 6

1. L'enseignement de l'année propédeutique porte sur 11 uv qui se répartissent comme suit :
 - 1.1.

Groupe A: 3 uv à choisir parmi les enseignements de

 - a) psychologie de l'enfant et de l'adolescent
 - b) développement de l'intelligence
 - c) psychologie du langage
 - d) psychologie de la sensorimotricité.

Groupe B: 3 uv à choisir parmi les enseignements de

- a) psychologie générale
- b) psychologie expérimentale
- c) psychologie sociale
- d) psychologie de la socio-affectivité.

Groupe C: 3 uv à choisir parmi les enseignements de

- a) physiologie du système nerveux
- b) mathématique
- c) logique
- d) statistique I*

*L'enseignement en statistique doit obligatoirement faire partie des trois enseignements choisis dans ce groupe.

1.2

2 uv à choisir dans la liste des enseignements de la Section de psychologie proposés pour le premier cycle, y compris les enseignements des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant.

Article 7

1. L'enseignement de la seconde année du premier cycle porte sur 10 uv d'enseignement (ou 9 uv et un stage ou recherche) et 1 uv de T.P. Les 10 uv d'enseignement se répartissent comme suit :

1.1.

Groupe A: 3 uv à choisir parmi les enseignements de

- a) développement de la personnalité
- b) psychopédagogie génétique
- c) épistémologie génétique
- d) psychologie génétique

Groupe B: 3 uv à choisir parmi les enseignements de

- a) développement mental et ses troubles
- b) méthodologie en psychologie
- c) psychologie différentielle
- d) psychopathologie

Groupe C: 3 uv à choisir parmi les enseignements de

- a) éthologie
- b) bases neuro-biologiques des comportements
- c) introduction à la psychologie de l'éducation
- d) cours à choix en Sciences de l'éducation

1.2.

1 uv libre (pouvant être choisie en Section des Sciences de l'éducation ou hors FPSE); cette dernière uv peut consister en une recherche ou un stage.

1.3.

L'uv de TP est à choisir dans la liste des TP proposés par la Section au premier cycle. Cette liste comprend au moins: psychologie génétique, psychologie sociale, méthodologie, psychologie expérimentale.

Article 8

1. L'étudiant n'est admis en deuxième cycle que s'il a acquis la demi-licence, sous réserve de ce qui est déterminé à l'article 15.
2. Dans le cadre de la Convention de coordination romande des études en psychologie, les titulaires de la demi-licence de psychologie décernée par l'une des quatre universités mentionnées à l'article 3 peuvent entreprendre directement le deuxième cycle de psychologie dans chacune de ces universités.

Article 9

1. Les enseignements du deuxième cycle portent sur :
 - 1) 4 certificats (chacun pouvant être remplacé par 3 uv);
 - 2) 4 uv libres (pouvant être remplacés par 1 certificat et 1 uv libre);
 - 3) une recherche (à choix);
 - 4) un TP (à choix).
2. Ces enseignements de deuxième cycle sont groupés en 4 domaines:
 - A. Psychologie et épistémologie génétiques
 - B. Psychologie générale, développementale et sociale
 - C. Psychobiologie expérimentale et appliquée
 - D. Psychologie génétique et appliquée.
3. Dans chaque domaine, plusieurs certificats correspondant à 6 heures hebdomadaires d'enseignement sont offerts: l'étudiant choisit 1 certificat (ou 3 uv) dans chacun des domaines. Les 4 uv libres peuvent être choisies parmi :
 - a) les enseignements faisant partie des certificats qui n'ont pas été choisis par l'étudiant;

- b) les enseignements figurant sur une liste, établie par la Section et comportant des enseignements offerts en deuxième cycle des études en psychologie ou en sciences de l'éducation;
- c) Les enseignements figurant sur une liste, établie par la Section de psychologie et comportant des enseignements offerts par d'autres subdivisions de l'Université.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. Modalités générales

Article 10

- 1. L'évaluation des enseignements donnant lieu à une uv suivie par l'étudiant se fait par un examen individuel écrit ou oral et se traduit par une note (maximum 6).
- 2. Il n'est pas possible de se présenter plus de trois fois à l'évaluation d'une même uv.
- 3. Les modalités d'évaluation concernant les stages, les travaux pratiques et les recherches sont communiquées aux étudiants au début de chaque année académique.

Article 11

- 1. Un certificat est acquis si la moyenne des notes obtenues pour les enseignements le composant est d'au moins 4.
- 2. En cas d'échec au certificat, les notes pour les enseignements le composant peuvent être conservées si elles sont d'au moins 4.
- 3. Il n'est pas possible de se présenter plus de trois fois à l'évaluation d'un même certificat.

Article 12

- 1. Le résultat des examens propédeutique, demi-licence et licence est consigné dans un rapport signé par les membres du jury.
- 2. Le Collège des professeurs statue sur les résultats des évaluations et sur les promotions.
- 3. Les résultats sont affichés à la Faculté; ultérieurement le candidat reçoit une copie du rapport de l'évaluation signée par le Président de la section.

Article 13

En cas d'opposition et de recours le RIOR est applicable.

2. Contrôle des connaissances à la fin de la première année et obtention de l'examen propédeutique

Article 14

- 1. Les évaluations de l'examen propédeutique peuvent se répartir entre les sessions de juillet et d'octobre.
- 2. L'étudiant doit s'inscrire aux examens au moins 5 semaines avant le début de la session, pendant la période indiquée par le Secrétariat des étudiants.
- 3. L'examen propédeutique est réussi lorsque l'étudiant a acquis pour les 3 uv choisies dans chacun des groupes A, B et C une moyenne d'au moins 4, ainsi qu'une moyenne d'au moins 4 pour les deux uv libres.
- 4. En cas d'échec, l'étudiant peut ne pas se représenter aux uv pour lesquelles il a obtenu une note d'au moins 4.
- 5. L'étudiant n'est admis à suivre les enseignements de la deuxième année qu'après avoir réussi l'examen propédeutique, à l'exception du cas précisé sous 6.
- 6. Le candidat qui n'a pas obtenu la propédeutique, mais qui a obtenu trois moyennes d'au moins 4, et une quatrième d'au moins 3, est autorisé à s'inscrire provisoirement en deuxième année. Son semestre sera seulement validé s'il satisfait aux conditions de la propédeutique à la session d'examens du mois de mars.
- 7. Un troisième échec à l'examen propédeutique est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section.

3. Contrôle des connaissances à la fin de la deuxième année et obtention de la demi-licence

Article 15

- 1. Les évaluations de l'examen de la demi-licence peuvent se répartir sur les sessions de juillet et octobre.
- 2. L'étudiant doit s'inscrire aux examens au moins 5 semaines avant le début de la session pendant la période indiquée par le Secrétariat des étudiants.
- 3. La demi-licence est obtenue lorsque l'étudiant a acquis :
 - a) pour les 3 uv choisies dans chacun des groupes A, B, et C une moyenne d'au moins 4;
 - b) une note d'au moins 4 pour les TP;
 - c) une note d'au moins 4 pour l'uv libre ou obtenu une note d'au moins 4 pour le rapport de stage ou de recherche.
- 4. En cas d'échec, l'étudiant peut ne pas se représenter aux uv pour lesquelles il a obtenu une note d'au moins 4.
- 5. L'étudiant n'est admis à suivre les enseignements du deuxième cycle qu'après avoir réussi la demi-licence, à l'exception du cas précisé sous 6.

6. L'étudiant qui a obtenu pour les uv de chacun des groupes A, B et C une note moyenne d'au moins 4 et une note d'au moins 4 pour les TP est autorisé à s'inscrire provisoirement en deuxième cycle. S'il satisfait aux conditions de la demi-licence à la session de mars, son semestre sera validé.
7. Un troisième échec à la demi-licence est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section.
8. Sous peine d'élimination de la Section, la demi-licence doit être obtenue au plus tard 6 semestres après le début des études, sauf dérogation spéciale accordée par le Doyen.

4. Contrôle des connaissances au deuxième cycle et obtention de la licence

Article 16

1. Les évaluations portant sur les enseignements du deuxième cycle peuvent se répartir entre plusieurs sessions d'examens, mais doivent être complétées et réussies, au plus tard, 12 semestres après le début des études en psychologie sous peine d'élimination de la Section.
2. La licence est obtenue lorsque l'étudiant a acquis :
 - a) une note moyenne d'au moins 4 pour le certificat choisi dans chacun des 4 domaines d'enseignement de la licence ou une note moyenne d'au moins 4 pour les 3 uv choisies dans ces mêmes domaines en lieu et place d'un certificat ;
 - b) une note moyenne d'au moins 4 pour les 4 uv libres ou une note moyenne d'au moins 4 pour un cinquième certificat et 1 uv libre;
 - c) une note d'au moins 4 pour les TP;
 - d) une note d'au moins 4 pour le rapport de recherche.
3. Les modalités d'évaluation des TP et du rapport de recherche sont communiquées aux étudiants au début de chaque année.
4. En cas d'échec, l'étudiant peut ne pas se représenter aux uv pour lesquelles il a obtenu une note d'au moins 4.
5. Un troisième échec à l'examen de la licence est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section.

REGLEMENT DU DIPLOME DE SPECIALISATION EN PSYCHOLOGIE

Article 17

1. La Section de psychologie de la FPSE prépare à l'obtention d'un diplôme de spécialisation en psychologie.
2. Pour être admis à s'inscrire au diplôme de spécialisation en psychologie, l'étudiant doit satisfaire aux conditions générales requises par l'Université pour l'immatriculation (art. 1) et être en possession d'une licence en psychologie décernée par l'Université de Genève ou d'un titre jugé équivalent.
3. Le diplôme de spécialisation en psychologie est décerné dans le cadre de la Convention d'accord entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg en vue de la coordination des études en Suisse romande.

Article 18

Les conditions d'obtention du diplôme de spécialisation sont les suivantes :

- la réalisation d'une recherche empirique et/ou expérimentale, d'une durée minimale équivalant à 2 semestres d'études;
- l'inscription à trois uv de spécialisation choisies dans les 4 domaines d'enseignement de la licence (cf. art.9), dont au moins une dans le domaine dans lequel l'étudiant effectue son travail de recherche.

Sous peine d'élimination de la Section, le diplôme doit être obtenu dans un délai maximum de 4 semestres après l'inscription au diplôme de spécialisation en psychologie.

Article 19

1. Le diplôme de spécialisation est décerné quand l'étudiant a réussi les évaluations relatives :
 - à la présentation d'un mémoire portant sur la recherche accomplie;
 - aux uv de spécialisation autres que celle qui appartient au domaine dans lequel l'étudiant a effectué sa recherche.

2.1 Le mémoire de recherche doit être rédigé individuellement. Il fait l'objet d'une soutenance individuelle; le mémoire et la soutenance font l'objet d'une évaluation donnant chacun lieu à une note. Les épreuves relatives au mémoire sont réussies quand l'étudiant obtient au moins la moyenne de 4. Un troisième échec est définitif.

2.2.

L'évaluation de chacune des deux uv se fait par un examen individuel écrit ou oral. L'évaluation est réussie si la note obtenue pour chacune des deux uv est d'au moins 4.

2.3

Le troisième échec au diplôme est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section.

Article 20

1. Le présent règlement est entré en vigueur le 1er octobre 1983.
2. Les étudiants déjà inscrits en Section de psychologie finissent leurs études de licence selon les modalités prévues par le règlement d'avril 1980, mais au plus tard le 30 septembre 1989.

REGLEMENT INTERNE CONCERNANT LE DIPLOME DE SPECIALISATION EN PSYCHOLOGIE

Article 1

1. La Section de psychologie de la FPSE nomme une commission "recherches diplôme de spécialisation".
2. Cette commission a les fonctions suivantes :
 - établir une liste des sujets de recherches de diplôme proposés par le corps enseignant de la Section à l'exclusion des assistants et des chargés d'enseignement.
 - s'assurer que le nombre de propositions soit suffisant.
 - mettre la liste des sujets de recherches de diplômes à la disposition des étudiants dès le début de l'année académique.

Article 2

1. Le délai d'inscription à la recherche de diplôme et aux unités de valeur est fixé à un mois après le début de l'année universitaire.
2. L'enseignant, sous la responsabilité duquel l'étudiant réalise son diplôme, détermine quel est le séminaire qui sera considéré comme appartenant au domaine dans lequel l'étudiant effectue sa recherche.

Article 3

L'enseignant sous l'autorité duquel un étudiant effectue une recherche :

- aide l'étudiant à réaliser son travail;
- évalue le mémoire de recherche élaboré par l'étudiant en collaboration avec deux membres du corps enseignant de la Faculté (à l'exclusion des assistants) ou titulaires d'un doctorat de la Section de psychologie.

Article 4

Chaque année, le collège des professeurs désigne en son sein les responsables des séminaires de spécialisation.

Article 5

Les responsables des séminaires de spécialisation établissent en début d'année académique la liste des travaux à accomplir par l'étudiant.

REGLEMENT DE DIPLOME DE SPECIALISATION EN
PSYCHOLOGIE GENETIQUE ET SES APPLICATIONS

Ce règlement est applicable uniquement aux étudiants ayant obtenu la licence en psychologie, option psychologie génétique et ses applications l'année précédente (ancien règlement).

Le texte peut être consulté auprès de la Conseillère aux études de la section ou du Secrétariat des étudiants.

REGLEMENT INTERNE CONCERNANT LES STAGES
AU PREMIER CYCLE

Article 1

1. La Section de psychologie de la FPSE nomme une commission "stages", permanente et paritaire, comportant les responsables de ces stages.
2. Cette commission a les fonctions suivantes :
 - mettre sur pied l'organisation permettant aux étudiants de trouver des places de stages;
 - évaluer les projets de stages, les admettre ou les refuser en fonction de leur durée et de leur lieu.
3. La mise en place, la structure et le fonctionnement de cette commission sont conformes aux dispositions prévues par le règlement d'organisation de la Section de psychologie.

Article 2

L'étudiant qui se propose de faire un stage doit :

- choisir une place de stage;
- proposer un professeur sous la responsabilité duquel il effectuera son stage;
- soumettre son projet à la commission définie à l'article 1 ci-dessus.

Article 3

Le professeur sous la responsabilité duquel un étudiant effectue un stage :

- aide l'étudiant, par des moyens appropriés, à créer un lien entre la théorie et la pratique;
- évalue, en collaboration avec le maître de stage, le rapport de stage élaboré par l'étudiant.

Article 4

Un stage est validé comme une uv si les trois conditions suivantes sont remplies :

- la commission a accepté le projet;
- l'étudiant fournit une attestation selon laquelle le stage effectué équivaut à environ un mois de travail à temps plein dans une institution;
- le rapport de stage élaboré par l'étudiant est accepté.

IV. LISTE DES ENSEIGNEMENTS

REGLEMENT INTERNE CONCERNANT LES TRAVAUX PRATIQUES ET LES RECHERCHES AUX PREMIER ET DEUXIEME CYCLES EN SECTION DE PSYCHOLOGIE

Article 1

1. Le délai d'inscription aux travaux pratiques et aux recherches est fixé à trois semaines après le début des cours.
2. Une liste des domaines dans lesquels peuvent s'effectuer les travaux pratiques et les recherches est mise à disposition des étudiants dès le début de l'année académique.

Article 2

1. Les travaux pratiques durent 2 semestres. Ils comprennent en règle générale 3 heures hebdomadaires.
2. La recherche du premier cycle dure 2 semestres. Elle comporte un rapport qui doit être remis au plus tard au cours du semestre suivant.
3. La recherche du deuxième cycle dure 3 semestres. Elle comporte un rapport qui doit être remis avant l'inscription aux examens de licence.

Article 3

1. Une recherche fait l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant et l'enseignant concerné; cet accord fixe, dès le début de la recherche :
 - un horaire de travail;
 - la durée maximale de l'expérimentation;
 - les objectifs théoriques;
 - la nature du rapport final.
2. Avec l'accord de l'enseignant, un étudiant peut effectuer une recherche autonome.

REGLEMENT DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

Le règlement d'études concernant le doctorat en psychologie est à disposition auprès de la Conseillère aux études.

premier cycle

N.B.: Tous les cours suivis de ** sont indiqués à titre provisoire et ne seront donnés en 1988-89 qu'après discussion et entérinement par le Conseil de section au début de l'année académique.

PREMIERE ANNEE: Liste des cours pour les groupes A, B et C

Groupe A : 3 uv à choisir parmi les enseignements de

A1 Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	J. Vonèche
A2 Développement de l'intelligence	J. Montangéro
A3 Psychologie du langage	H. Sinclair
A4 Psychologie de la sensorimotricité	A. Bullinger

Groupe B : 3 uv à choisir parmi les enseignements de

B1 Psychologie générale	J. de Lannoy
B2 Psychologie expérimentale	M. Flückiger
B3 Psychologie sociale	G. Mugny
B4 Psychologie de la socio-affectivité	K.R. Scherer et NN

Groupe C : 3 uv à choisir parmi les enseignements de

C1 Physiologie du système nerveux	M. Mühlenthaler et J.J. Dreifuss
C2 Mathématique	G. Henriques
C3 Logique **	NN

C4 Statistique I*

P. Viviani

DEUXIEME ANNEE : Liste des cours pour les groupes A, B et C

Groupe A : 3 uv à choisir parmi les enseignements de

A5 Développement de la personnalité	P. Mounoud et A. Vinter
A6 Introduction à la psychologie de l'éducation	A. Munari
A7 Epistémologie génétique I	G. Cellerier
A8 Psychologie génétique **	NN

* L'enseignement en statistique doit obligatoirement faire partie des trois enseignements choisis dans ce groupe.

Groupe B : 3 uv à choisir parmi les enseignements de

B5 Développement mental et ses troubles	E.Schmid Kitsikis
B6 Méthodologie en psychologie	Ch. Gilliéron
B7 Psychologie différentielle	A. de Ribaupierre et J.L. Roulin
B8 Psychopathologie	D. Stern

Deuxième cycle

Groupe C : 3 uv à choisir parmi les enseignements de

C5 Ethologie (étude synchronique, phylo- et ontogénétique du comportement animal)	A. Etienne
C6 Bases neuro-biologiques des comportements	J. Richard
C7 Cours à choix en Sciences de l'éducation parmi les cours classés A et B du premier cycle (sous réserve de l'accord enseignants)	
C8 Cours à choix en Sciences de l'éducation	

N.B.: Tous les cours suivis de ** sont indiqués à titre provisoire et ne seront donnés en 1988-89 qu'après discussion et entérinement par le Conseil de section au début de l'année académique

DOMAINE A - PSYCHOLOGIE ET EPISTEMOLOGIE GENETIQUES

Certificat A1 - Psychologie et épistémologie génétiques

Unités de valeur à choix du premier cycle*

UV1 Introduction à l'étude du mouvement	C.A. Hauert
UV2 Statistique II (2ème année)	P. Viviani

* uv à choisir dans la liste des enseignements de la Section de psychologie proposés pour le premier cycle, y compris les enseignements des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant.

Travaux pratiques

TP1 Psychologie génétique	M. Bovet
TP2 Psychologie expérimentale	M. Flückiger
TP3 Méthodologie	Ch. Gilliéron
TP4 Psychologie sociale	G. Mugny

Liste des unités de valeur libres du premier cycle

- A) Section des Sciences de l'éducation
Toutes les uv sous réserve de l'approbation des professeurs concernés
B) Tout cours du programme de l'Université
Sous condition de l'accord de l'enseignant et de la Présidence de la Section de psychologie.

Le thème commun est celui des processus et structures de la connaissance en développement. Ce thème est traité à trois niveaux différents:
- sous l'angle de la théorie psychogénétique de Piaget,
- sous l'angle de la théorie épistémologique que des travaux de Piaget visaient à valider,
- du point de vue des situations expérimentales à la base de la théorie génétique.

A1a Les modèles explicatifs piagétiens	J. Montangéro
A1b Epistémologie génétique II	G. Cellerier
A1c Signification des épreuves opératoires	D. Voelin

Certificat A2 - Psychologie et éthologie cognitives

Les trois enseignements mettent l'accent sur l'approche comparative: comparaison de différents types de comportements au niveau phylo- et ontogénétique, et comparaison au niveau de la validation des modèles.

A2a Cybernétique	G. Cellerier
A2b Ethologie cognitive	A. Etienne
A2c Méthodologie II	Ch. Gilliéron

REMARQUE

Une unité de valeur prise hors section doit comporter, par année, 2 heures hebdomadaires d'enseignement, séminaire y compris, et une évaluation.

DOMAINE B - PSYCHOLOGIE GENERALE, DEVELOPPEMENTALE
ET SOCIALE

Certificat B1 - Psychologie sociale

Le but principal de ce certificat est de familiariser les étudiant(e)s avec l'étude des fonctionnements cognitifs dans leur contexte social. Les domaines particulièrement étudiés sont :

- la genèse de opérations cognitives dans diverses situations d'interactions sociales,
- les changements d'opinions et d'attitudes dans des situations d'influence ou de persuasion,
- les représentations sociales dans des dynamiques identitaires et intergroupes.

B1a Relations intergroupes	W. Doise et F. Lorenzi Cioldi
B1b Processus d'influence sociale	G. Mugny
B1c Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs	W. Doise

Certificat B2 - Psychologie générale et développementale

Ce certificat est centré sur l'étude des processus généraux (notamment l'apprentissage) en jeu dans le développement individuel. Se trouvent confrontées les principales approches dans l'étude de l'évolution ontogénétique, sociogénétique et phylogénétique des comportements humains, en particulier les comportements sociaux.

B2a Questions approfondies en psychologie générale	J.D. de Lannoy
B2b Questions approfondies en psychologie de l'enfant et de l'adolescent	J. Vonèche
B2c Ethologie de l'enfance	J.D. de Lannoy

Certificat B3 - L'évaluation quantitative en psychologie

Ces enseignements présentent différentes approches des méthodes d'évaluation en psychologie. Celles-ci peuvent être utilisées dans des domaines divers tels que le diagnostic clinique, l'évaluation en domaine scolaire, la sélection du personnel au sein d'entreprises, etc. Ces méthodes diverses sont également mises en rapport avec différents modèles théoriques.

B3a Observation et analyse de l'interaction sociale et de la communication	K.R. Scherer
B3b Approche différentielle du développement cognitif	A.de Ribaupierre
B3c Psychométrie **	NN

DOMAINE C - PSYCHOBIOLOGIE EXPERIMENTALE ET APPLIQUEE

Certificat C1 - Neuropsychologie expérimentale et clinique

Ce certificat vise à fournir aux étudiants une formation de base en neuro-psychologie, aussi bien dans ses aspects théoriques que cliniques. Un cours de neuro-physiologie y est par ailleurs adjoint; les étudiants pourront y approfondir leurs connaissances en physiologie du système nerveux.

C1a Données récentes de neuropsychologie	G. Assal
C1b Neuropsychologie et pratique de l'aphasiologie	J. Richard
C1c Neurophysiologie	M. Mühlthaler

Certificat C2 - Psychologie expérimentale

Ce certificat présente les bases théoriques et méthodologiques nécessaires à une activité de recherche allant des études de "laboratoire" aux études de "terrain", couvrant ainsi de nombreux champs d'application. C'est plus particulièrement les conduites perceptives et motrices, envisagées dans une perspective développementale, qui sont abordées, dans leur rapport avec les autres fonctions cognitives.

N.B.: Ce certificat n'aura pas lieu en 1988-89. Les cours C2b et C2c pourront être pris comme uv libres.

C2a Psychogénèse des perceptions	M. Flückiger
C2b Le mouvement et son contrôle	P. Mounoud
C2c Modèles de la mémoire et de la perception **	NN

Certificat C3 - Psychologie du premier âge

Ce certificat vise à donner une perspective des débuts du développement selon différentes approches théoriques et méthodologiques. Les moyens d'évaluation et d'intervention cliniques liés à quelques approches seront présentés de manière à fournir aux étudiants des bases théoriques et des instruments utilisables sur le terrain. A certaines occasions, le même matériel clinique sera utilisé pour illustrer et intégrer les 3 enseignements.

C3a La sensorimotricité	A. Bullinger
C3b Psychopathologie de la relation mère-enfant au premier âge	D. Stern
C3c Méthodes d'observation du jeune enfant	Ch. Robert Tissot

Certificat D1 - Psychologie de l'éducation

Ce certificat se propose de montrer aux futurs psychologues de quelle manière une entreprise éducative, ainsi que le travail même de psychologue qu'il pourra être appelé à réaliser en son sein, sont dépendants du rapport que les divers acteurs impliqués ont élaboré et entretiennent avec le savoir et la culture.

- D1a La dimension institutionnelle en psychologie de l'éducation A. Munari
 D1b Approche psychologique de l'innovation éducative D. Fabbri Munari
 D1c Analyse psychologique des formes de codification du savoir A. Sinclair

Certificat D2 - Psycholinguistique

Introduction aux théories et méthodes en psycholinguistique génétique. Analyses linguistiques et psychologiques des données obtenues en observation et expérimentation. Discussion des théories actuelles différentes, notamment en ce qui concerne les liens entre la connaissance spécifiquement langagière et le développement socio-cognitif.

- D2a Modèles linguistiques et modèles psychologiques H. Sinclair
 D2b Langage et raisonnement I. Berthoud
 D2c Les processus d'acquisition du langage H. Sinclair et E. Veneziano

Certificat D3 - Psychologie clinique

Analyse de l'activité psychologique de l'individu adapté et/ou en difficulté. Les approches psychodynamiques et gestaltistes sont qualifiées de relationnelles. Elles adoptent deux points de vue en apparence opposés dans la mesure où la gestalt aborde l'individu à partir d'une perspective synthétique alors que la psychologie psychodynamique introduit d'emblée une perspective intrapsychique et intramentale. Dans le cadre de ce certificat, il s'agit de rendre compte de l'intérêt qu'il y aurait de mettre en relation ces points de vue.

- D3a Clinique du fonctionnement mental E. Schmid Kitsikis
 D3b Approches psychodynamiques de l'intervention G. Weinstein
 D3c Approche gestaltiste en thérapie relationnelle G. Mathyer

Unités de valeur hors certificats*

- UV1 Méthodes multivariées et traitement informatique ** NN
 UV2 Théorie psychanalytique générale N. Nicolaïdis
 UV3 Dynamique de groupe T. Vergopoulos
 UV4 Techniques projectives I F. Rossel
 UV5 Techniques projectives II F. Rossel
 UV6 Troubles du langage chez l'enfant M. Maquard
 UV7 Méthodes d'investigation en psychologie sociale ** NN
 UV8 Théorie et pratique de l'approche biopsychosociale des troubles psychiques ou émotionnels D.C. Samitca
 UV9 Psychologie cognitive ** F. Ladame
 UV10 Psychologie et psychopathologie de l'âge avancé NN
 UV11 Le mouvement et son contrôle J. Richard
 UV12 Modèles de la mémoire et de la perception ** NN
 UV13 Statistique II P. Viviani

Les UV 11 et 12 peuvent être choisies comme uv libres uniquement durant l'année 1988-1989.

*Plus toutes les uv non choisies dans les 4 domaines susmentionnés.

Travaux pratiques

- TP1 Psychologie génétique : examen opératoire D. Voelin
 TP2 Psychologie sociale ** NN
 TP3 Techniques d'évaluation psychologique quantitative ** NN
 TP4 Psychobiologie C.A. Hauert
 TP5 Psychologie de l'éducation A. Sinclair
 TP6 Psycholinguistique I. Berthoud
 TP7 Psychologie clinique E. Schmid Kitsikis et coll.

Unités de valeur libres hors section de psychologie

A) Section des Sciences de l'éducation

Toutes les uv du deuxième cycle. Sous réserve de l'approbation des professeurs concernés.

B) Tout cours du programme de l'Université

Sous condition de l'accord de l'enseignant et de la Présidence de la Section de psychologie.

Liste des séminaires de spécialisation

Domaine de psychologie et épistémologie génétiques

Séminaire sur les modèles G. Cellier et A. Etienne,
cognitifs Ch. Gilliéron,
J. Montangéro,
M. Bovet

Domaine de psychologie générale, développementale et sociale

Séminaire de psychologie sociale W. Doise et G. Mugny

Séminaire de psychologie générale et J. Vonèche et
développementale J.D. de Lannoy

Domaine de psychobiologie expérimentale et appliquée

Séminaire de psychobiologie du A. Bullinger,
développement P. Mounoud,
M. Mühlenthaler,
P. Viviani,
M. Flückiger et
C. A. Hauert

REMARQUE

Une unité de valeur prise hors section doit comporter, par année, 2 heures hebdomadaires d'enseignement, séminaires y compris, et une évaluation.

Domaine de psychologie génétique et appliquée

Séminaire de psycholinguistique H. Sinclair et coll.

Problématiques actuelles en A. Munari,
psychologie de l'éducation D. Fabbri Munari et
invités

Modèles de l'activité émotionnelle E. Schmid Kitsikis
et mentale K.R.Scherer et
A. de Ribaupierre

V. CATALOGUE DES COURS

Descriptifs des cours 1er et 2ème cycles

Les travaux pratiques comporteront d'une part des données théoriques sous forme d'un cours et d'autre part des interrogations d'enfants.

G. ASSAL

C1a Données récentes en neuropsychologie

Les grands syndromes d'atteinte cérébrale (aphasie, apraxie, agnosie, amnésie, etc.) sont présentés dans la perspective des données récentes de la neuropsychologie clinique et expérimentale. L'accent sera porté cette année sur les aspects psychiatriques qu'entraînent de telles lésions, c'est-à-dire que les modifications de la conscience, de l'humeur et de la personnalité seront abordées telles qu'on les rencontre lors des lésions frontales ou d'atteintes hémisphériques droites, etc.

I. BERTHOUD

D2b Langage et raisonnement

Examen des relations entre langage et pensée, surtout dans la perspective piagétienne. Caractérisation de "langage" et de "raisonnement". Présentation de quelques constructions langagières considérées comme privilégiées pour l'étude des relations langage-raisonnement : phrases conditionnelles, négation, énoncés contenant des quantificateurs. Recherches sur l'acquisition de ces constructions chez l'enfant, méthodologie et interprétations.

I. BERTHOUD et Coll.

TP6 Travaux pratiques en psycholinguistique (2ème cycle)

But : initier les étudiants aux différentes méthodes expérimentales en psycholinguistique.

Deux thèmes généraux seront abordés :

1. connaissance de la langue: compréhension et production de différents types d'énoncés par le sujet parlant (enfant ou adulte);

2. réflexion métalinguistique : conceptualisation de différents aspects du langage et de la communication langagière.

Formulation de problèmes théoriques, planification de situations expérimentales, récolte et analyse des données, élaboration d'un rapport feront l'objet des différentes phases du déroulement des travaux pratiques.

M. BOVET

TP1 Travaux pratiques de psychologie génétique (1er cycle)

Introduction aux notions principales de la connaissance en psychologie génétique et initiation à l'usage de la méthode d'interrogatoire clinique.

A. BULLINGER

A4 Psychologie de la sensorimotricité

Diverses approches de la sensorimotricité sont analysées dans une perspective développementale. L'accent principal est porté sur les mécanismes d'élaboration des systèmes sensoriels de l'homme.

Les problèmes méthodologiques posés par le recueil des indices physiologiques du comportement sont étudiés. Les problèmes généraux posés par les suppléances sont abordés.

C3a La sensorimotricité : aspects instrumentaux et suppléances

Une partie de l'année sera consacrée à un approfondissement de la normalité du fonctionnement de divers systèmes sensorimoteurs afin de bien situer une approche théorique et expérimentale des problèmes posés par les suppléances proposées à l'enfant handicapé.

G. CELLIERIER, J.-J. DUCRET

A7 Epistémologie génétique I

Ce cours a pour but général l'acquisition d'une première vision d'ensemble de l'épistémologie génétique, de ses problèmes, de ses méthodes et des hypothèses possibles quant à l'origine et la nature des connaissances scientifiques.

Deux objectifs seront poursuivis : 1. Une introduction à l'épistémologie génétique au moyen de l'étude de chapitres choisis de l'oeuvre de Piaget. L'étude de ces chapitres se fera tout au long de l'année universitaire pendant la première heure du cours. 2. L'étude critique de notions de psychologie, doublée de l'examen de la façon dont psychologie génétique et intelligence artificielle se complètent dans la compréhension actuelle que nous pouvons nous faire des conduites humaines.

G. CELLIERIER

A1b Epistémologie génétique II

Thèmes centraux du constructivisme. Leurs prolongements actuels en psychologie cognitive.

A2a Cybernétique

Théories et modèles à flux d'information des processus cognitifs.

W.DOISE, F. LORENZI-CIOLDI
B1a Relations intergroupes

Etudes expérimentales de la discrimination entre groupes et de l'identité sociale. L'identité sexuelle et le modèle de l'androgynie psychologique. Nouvelles recherches sur les asymétries dans les dynamiques d'identité.

W. DOISE
B1c Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs

Ce cours comprendra deux parties. La première aborde l'étude expérimentale du développement social de l'intelligence dans le courant de la psychologie sociale génétique. La deuxième partie s'intéresse aux approches théoriques et méthodologiques des représentations sociales et notamment à la question de leur intervention dans le développement cognitif.

A. ETIENNE
C5 Ethologie : étude synchronique, phylo- et ontogénétique du comportement animal

Dans la première partie du cours, les concepts éthologiques de base sont exposés par rapport aux aspects : a) moteurs, b) perceptifs et c) motivationnels du comportement. Une deuxième partie concerne : a) la détermination de certaines composantes du comportement par le système génétique, b) l'évolution phylogénétique des comportements héréditaires, c) l'ontogenèse des composantes motrices, perceptives et motivationnelles du comportement à partir de leurs bases génétiques et sous l'influence de l'interaction de l'individu avec son milieu. Une troisième partie introduit à l'étude comparée de l'organisation sociale en fonction de la position taxinomique et de l'écologie des espèces concernées.

A2b Ethologie cognitive

Le cours aborde de manière comparative les aspects cognitifs du comportement dans le domaine physique (thème principal : espace) et social (thème principal : communication). Des exemples détaillés de l'organisation cognitive propre à certaines espèces sont donnés à plusieurs niveaux zoologiques d'un point de vue synchronique, phylogénétique et ontogénétique, en tenant compte des conditions écologiques et sociales dans lesquelles les espèces concernées vivent et ont évolué.

D. FABBRI-MUNARI
D1b Approche psychologique de l'innovation éducative, comportements normatifs et valeurs dans l'institution

Bon nombre de problèmes rencontrés dans les divers contextes où se déroule la relation éducative, tout particulièrement lorsque celle-ci se veut innovative, concernent en fait les attitudes et les stratégies que les individus développent face aux systèmes de normes, valeurs, règles et coutumes constitutives de l'institution. Le but de cet enseignement est de fournir les éléments théoriques nécessaires pour l'analyse de tels comportements.

M. FLUCKIGER
B2 Psychologie expérimentale

Histoire de la psychologie et théories des perceptions : Passage de l'observation à l'expérience et notion de variable.

Repères historiques pour la compréhension de la démarche expérimentale. Les méthodes quantitatives et l'instrumentation. De la vérification d'une hypothèse à l'explication. Paradigmes d'élaboration d'une théorie scientifique en psychologie générale. L'étude des constances perceptives chez l'adulte et dans le développement de l'enfant.

C2a Psychogenèse des perceptions

Ce cours n'aura pas lieu durant l'année 1988-89

Après une revue théorique et critique de travaux classiques décrivant la genèse de conduites élémentaires d'interaction immédiate avec le milieu, on envisagera le fonctionnement perceptif d'un point de vue intermodalitaire. Cette approche aboutira à l'étude des systèmes d'attribution de significations et des mécanismes impliqués dans la perception de l'environnement naturel.

Dans le cadre de la relation homme-environnement sont abordés les concepts de territorialité, d'espace personnel, de proxémie et de carte mentale. L'apport de la psychologie de l'environnement pour la compréhension de l'espace construit sera montré en relation avec une analyse critique de la notion même d'espace.

TP2 Travaux pratiques de psychologie expérimentale (1er cycle)

Introduction à l'expérimentation :
Semestre d'hiver : démonstrations complètes d'expériences-types.

Exercices dans le domaine de l'apprentissage, la mémoire, le transfert, les associations verbales, la psychophysique et la formation de concepts. Etude des perceptions et sujets libres, à fixer avec les assistants.

Semestre d'été : expérimentations sur thèmes choisis par les étudiants dans les cours et séminaires de première année; ou avec des techniques proposées: tachistoscopie, mouvements oculaires, électromyographie, introspection dirigée, détection de signaux, estimations de durée, couleurs, adaptation, etc.

CH. GILLIERON

B6 La méthodologie en psychologie

En introduisant à la démarche de la recherche, le cours vise à fournir à l'étudiant des critères pour estimer la validité des recherches publiées, et pour choisir les procédures les plus adéquates lorsqu'il entreprend ses propres recherches. Cette introduction porte essentiellement sur les méthodes expérimentales et en aborde les chapitres principaux : rôle des hypothèses, variables, échelles de mesure, techniques et plans d'expérimentation, récolte des données, traitement des résultats, validation statistique.

A2c Méthodologie II : Observation et études de cas

Alors que les méthodes quantitatives visent à inférer des types à partir de données obtenues sur un groupe, la méthodologie qualitative tend plutôt à partir de la comparaison de cas individuels pour obtenir des descriptions elles aussi considérées comme typiques. Les problèmes classiques de validation (planification, échantillonnage, analyse des données) peuvent ainsi être abordés de manière contrastée. L'accent sera mis sur le choix des descripteurs et l'élaboration des modèles

TP3 Travaux pratiques de méthodologie (1er cycle)

Comment présenter une recherche de manière suffisamment explicite et complète pour permettre au lecteur de comprendre la démarche effectuée ? Les TP veulent d'abord initier l'étudiant à la rédaction d'un rapport de recherche. Mais, par ailleurs, ce que l'on dit d'une recherche ne reflète qu'imparfairement les processus effectifs. Le chercheur applique des techniques au service d'une idée ou d'une théorie, le choix de ses instruments est lui-même dicté par des a priori. Les exercices proposés veulent rendre l'étudiant sensible à l'importance de l'aspect subjectif de la recherche. Thèmes abordés : l'introspection, l'observation, la présentation des données, le hasard.

C.-A. HAUERT

UV1 Introduction à l'étude du mouvement (1er cycle)

Introduction à l'étude des activités motrices et posturales sur la base de leurs déterminants anatomiques, neurophysiologiques et psychologiques. Les questions techniques et méthodologiques liées à l'enregistrement des mouvements et des postures chez l'homme sont également abordées.

TP4 Travaux pratiques de psychobiologie expérimentale (2ème cycle)

Repères théoriques, expérimentaux et cliniques pour servir à l'approche des fonctions perceptives et motrices chez l'enfant et l'adulte.

G. HENRIQUES

C2 Mathématique

Mathématique et psychologie. Structures mathématiques et modélisation de la connaissance. Opérations et relations. Méthode axiomatique et techniques de formalisation. Classifications, treillis de classes, structure abstraite de treillis. Opérations et relations dans les treillis. Structures algébriques et structures d'ordre. Ensembles et correspondances. Engendrement opératoire et traitement axiomatique des ensembles. Exhaustivité et univocité des correspondances. Images d'ensembles par correspondances. Suites et familles. Reconstruction ensembliste de quelques structures élémentaires. Introduction à l'arithmétique récursive. Le cours est suivi d'une heure d'exercices.

J.-D. DE LANNOY

B1 Psychologie générale

Objectifs :

Caractériser l'approche expérimentale en psychologie en introduisant à la problématique, aux théories et aux méthodes de la psychologie comme science expérimentale.

Contenu du cours :

Etude expérimentale de grandes phases de la conduite, comme perception, apprentissage, communication, émotion, motivation. Discussion, dans une perspective historique, des grandes conceptions théoriques en psychologie.

B2a Questions approfondies de psychologie générale

Confrontation des principales théories et des principaux modèles de l'apprentissage en référence à deux paradigmes : les méthodes d'apprentissage programmé et les méthodes de thérapie du comportement.

B2c Ethologie de l'enfance

1. Ressemblances et différences entre une étude éthologique et une étude psychologique des comportements humains. 2. Ethologie des interactions sociales chez l'enfant et l'adolescent. 3. Ethologie des troubles comportementaux chez l'enfant. 4. L'évolution ontogénétique et l'évolution phylogénétique des comportements.

M. MAQUARD

UV6 Troubles du langage chez l'enfant (2ème cycle)

Discussion de notions de normal et de pathologique en la matière : références utilisées pour la définition des capacités langagières.

Descriptions critiques des catégories utilisées en clinique langagièrre de l'enfant.

C. MATHYER

D3c Approche gestaltiste en thérapie relationnelle

Historique et contenu des thérapies relationnelles. Bases théoriques et méthodologiques de la Gestalt-théorie et de la Gestalt-thérapie. La dynamique des besoins et les facteurs figure-fond. Notions thérapeutiques-clés telles que : l'impasse, la récurrence, la projection, la confluence, la rétroflexion, la déflection, etc. La conception et le traitement de la névrose en thérapie relationnelle et en Gestalt. Au cours-séminaire, compléments théoriques en fonction des approches de Reich, Loewen, Berne, Harris, la bioénergie et l'analyse transactionnelle. Cas thérapeutiques tirés de thérapies Gestalt.

Méthodologie des approches gestaltistes en groupe et en thérapie individuelle.

J. MONTANGERO

A2 Le développement de l'intelligence

A la faveur d'un compte rendu du développement de l'intelligence, de la naissance à l'adolescence, les principaux concepts explicatifs de Piaget sont présentés et illustrés. L'accent est mis sur la conception piagétienne de la nature (opératoire) de l'intelligence et du développement cognitif (constructivisme).

Les séminaires sont consacrés à la discussion de passages choisis de Piaget et de quelques textes critiques.

A1a Les modèles explicatifs piagétiens

1. Les principaux modèles explicatifs successivement élaborés :

décentration intellectuelle et coopération. L'adaptation cognitive. L'analyse structurale. Nouveaux développements du parallèle entre activités psychologiques et organiques et dernier modèle d'équilibration. Les deux formes d'abstraction et la nouvelle conception des relations entre connaissances logico-mathématique et physique.

2. Exemple d'évolution de concepts explicatifs au cours de l'élaboration de l'œuvre de Piaget (des années 1920 aux années 1970) :

la notion de structure. L'idée d'évolution dirigée et l'équilibration. Deux concepts "caducs" : égocentrisme et intuition.

3. Une des raisons de la productivité incessante de Piaget : le dépassement des oppositions.

4. Conclusion : peut-on définir le "noyau" de la théorie piagétienne conçue comme un "programme de recherche" ?

P. MOUNOUD, A. VINTER

A5 Développement de la personnalité

Le développement de la personnalité est étudié chez le bébé, l'enfant et l'adolescent en essayant de faire ressortir les mécanismes communs à ces trois périodes. L'enseignement se fait à partir d'une quinzaine de textes courts qui sont discutés de façon critique. Les perspectives psychanalytiques et expérimentales sont envisagées.

P. MOUNOUD

C2b Le mouvement et son contrôle (uv 11 pour 1988-89)

Au travers de l'étude de certains mouvements élémentaires tels que les mouvements de préhension, de pointage, de positionnement et de poursuite, cet enseignement mettra en évidence les problèmes relatifs à l'organisation et au contrôle de ces mouvements, à leur développement et à leur acquisition. Diverses théories explicatives seront également abordées.

G. MUGNY

B3 Psychologie sociale

Introduction à la psychologie sociale expérimentale. Les relations entre groupes. L'influence sociale. Fonctionnements interindividuels et fonctionnements socio-cognitifs. Introduction au développement socio-cognitif.

B1b Processus d'influence sociale

Modèles théoriques de l'influence sociale. Etudes expérimentales du phénomène de la conversion. Processus de régulation sociale et activités sociocognitives de validation dans les phénomènes d'influence minoritaire. Applications de diverses théories de l'influence sociale.

TP4 Travaux pratiques de psychologie sociale (1er cycle)

Introduction à l'expérimentation psychosociologique. Concepts fondamentaux. La mise en situation expérimentale. Principaux paradigmes en psychologie sociale expérimentale. Introduction à la notion de niveaux d'analyse en psychologie sociale. Pratique de la recherche.

M. MÜHLETHALER

C1 Physiologie du système nerveux

Ce cours a pour objectif d'introduire à la physiologie du système nerveux. Trois chapitres seront plus spécifiquement traités:

1. **La cellule nerveuse.** La plus petite unité fonctionnelle du système nerveux, le neurone, sera décrit dans ses aspects essentiels: morphologie neuronale. Potentiel de membrane, potentiels d'action et potentiels synaptiques. Mécanismes de la neurotransmission.

2. **Vision.** En traitant le processus visuel depuis l'oeil jusqu'au cerveau, ce chapitre servira d'illustration aux principes fondamentaux de la physiologie sensorielle. Seront notamment considérés : la notion de récepteur rétinien, de voies afférentes et de traitement de l'information au niveau cortical.

3. **Motricité.** Ce chapitre permettra de donner une vue d'ensemble des mécanismes présidant à la mise en jeu de la musculature squelettique : physiologie musculaire. Moelle épinière et réflexes spinaux. Posture et oculomotricité. Mouvements volontaires et leur programmation.

C1c Neurophysiologie

Ce cours a pour but d'approfondir certains chapitres déjà abordés lors du premier cycle. Dans un premier temps on traitera du contrôle moteur. Après quelques rappels sur la physiologie musculaire, les réflexes et l'intégration au niveau spinal on élaborera progressivement jusqu'à la programmation motrice et au mouvement volontaire. Suite à la description du système oculomoteur et du contrôle postural on introduira une perspective plus générale d'intégration sensorimotrice. On discutera par ailleurs de travaux expérimentaux et théoriques concernant la plasticité dans les systèmes moteurs ainsi que de modèles tentant d'expliquer l'ensemble de la motricité.

Dans une deuxième période, et en fonction du temps disponible, on pourra par ailleurs envisager de traiter d'autres chapitres pour lesquels les étudiants manifesteraient un intérêt particulier.

A. MUNARI

A6 Introduction à la psychologie de l'éducation

En se référant aux récents développements des différents courants de la psychologie et de l'épistémologie, on se propose diverses réflexions sur les pratiques éducatives, scolaires et extra-scolaires, en vue de cerner les caractéristiques de la genèse du rapport que l'individu développe et entretient avec le savoir, et plus généralement avec la culture. Une attention particulière est réservée à la mise en évidence des mécanismes psychologiques impliqués dans les diverses formes de communication de la culture, ainsi qu'à l'impact de ces dernières dans les processus éducatifs.

D1a La dimension institutionnelle en psychologie de l'éducation

Le psychologue ou le pédagogue exerce sa profession le plus souvent au sein d'une institution, où il peut être appelé à intervenir en tant que conseiller, animateur, chercheur ou "expert" dans une institution éducative. De telles pratiques, effectuées le plus souvent en équipe, ne peuvent faire l'économie d'une réflexion méthodologique approfondie, portant sur le processus même de leur déroulement et sur leurs implications institutionnelles, sous peine de manquer les objectifs qu'elles se proposent d'atteindre. Le but de cet enseignement est de fournir les éléments nécessaires à une telle réflexion.

N. NICOLAIDIS

UV2 Théorie psychanalytique générale (2ème cycle)

La représentation de l'appareil psychique.
(année 1988-89 : oralité primaire et métaphorique)

A. DE RIBAUPIERRE, J.-L. ROULIN B7 Psychologie différentielle

Développement de la psychologie différentielle : bref historique, fondements théoriques, place de la psychologie différentielle dans la psychologie actuelle en tant que méthode et en tant que domaine. Problèmes posés par la mesure des différences inter-individuelles; construction des tests et questionnaires. Groupement a posteriori des individus et organisation des conduites cognitives et non cognitives; notions de créativité et de style cognitif. Groupement a priori des individus (sexe, race, culture, milieu socio-économique). Problème de l'origine des différences inter-individuelles.

A. DE RIBAUPIERRE

B3b Approche différentielle du développement cognitif

Ce cours vise à comparer différentes approches du développement cognitif, tant au point de vue théorique que méthodologique. On s'intéresse en particulier aux problèmes que rencontre un modèle de stades du développement tel que le modèle piagetien, du fait de l'existence de décalages intra-individuels. L'objectif du cours est de démontrer que ces problèmes, et l'évaluation du développement cognitif en général, peuvent être clarifiés si l'on intègre à l'approche psychogénétique les méthodes différentielles et expérimentales au sens strict. Il comporte un aspect méthodologique important, et présente les résultats de nombreuses études démontrant l'importance tant empirique que théorique de la variabilité individuelle. Sont passés en revue différents modèles et recherches ayant pris pour objet d'étude la variabilité inter- et intra-individuelle du développement cognitif, de même que l'importance des styles cognitifs. Des modèles développementaux récents, en particulier ceux dérivés des courants cognitivistes anglo-saxons, et visant à un rapprochement entre psychologie développementale et psychologie différentielle et/ou expérimentale (tels que modèles de traitement de l'information, études démontrant le rôle important de la mémoire dans le développement, et modèles néo-structuralistes) sont également présentés et discutés d'un point de vue différentialiste.

J. RICHARD

C6 Bases neuro-biologiques des comportements

Cet enseignement a d'abord pour objectif de fournir, sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux central, les informations nécessaires à une meilleure compréhension des comportements.

Il se propose ensuite, à partir d'exemples, tels que ceux de l'orientation spatiale, la mémoire, l'affectivité, l'agressivité, etc., dans lesquels le cognitif et le conatif sont impliqués à des degrés divers, d'indiquer comment connaître, recueillir, intégrer et utiliser les données neuro-biologiques indispensables à une approche des conduites qui tienne compte des facteurs lésionnels, fonctionnels et environnementaux, qui interviennent dans la façon d'être, de percevoir et de s'adapter de l'individu.

C1b Neuropsychologie et pratique de l'aphasiologie

Cet enseignement comprend trois parties :

a) Introduction générale à la neuropsychologie. Méthodes d'examen et vocabulaire neuropsychologique. Cette approche se fait sous forme de présentations télévisées commentées de patients.

b) Etude des principaux problèmes cliniques concernant la mémoire, le langage, les praxies et les gnosies et des divers syndromes corticaux (frontal, temporal, pariétal, etc.) à partir de présentations cliniques complétées d'exposés théoriques.

c) Confrontation aux situations les plus importantes rencontrées dans la pratique de l'aphasiologie. Les étudiants sont amenés à examiner à leur tour divers type de patients aphasiques et à suivre la démarche qui va d'un diagnostic positif de l'aphasie à la prise en soins logopédiques.

UV10 Psychologie et psychopathologie de l'âge avancé (2ème cycle)

Cet enseignement a d'abord pour but de décrire et analyser la modification, l'apparition et l'évolution, dans la deuxième partie de l'existence, de comportements de l'adulte, qui s'insèrent dans les limites imposées au système nerveux et aux fonctions, par les facteurs génétiques d'une part, et par les facteurs sociaux déterminés par l'environnement d'autre part.

Il prévoit de montrer comment la psychologie de l'âge avancé s'inscrit dans une science plus générale du développement et en est arrivée à élaborer une méthode propre qui, basée sur les faits de sénescence, permet d'envisager différemment les problèmes comportementaux observés à d'autres âges de la vie.

Il comporte également la description et l'illustration des aspects les plus habituels de la psychopathologie du patient âgé.

Ch. ROBERT-TISSOT

C3c Méthodes d'observation du jeune enfant : recueil, analyse et interprétation

Etude de différentes approches théoriques (méthodes expérimentale et clinique, approche éthologique, behaviorale, psycho-sociologique, psychanalytique) sous l'angle de leurs relations et apports à l'observation.

Présentation de méthodes de recueil et d'analyse des données d'observation, sensibilisation aux biais et enjeux de l'observation, analyse critique de documents d'observation.

Les illustrations proposées dans le cours porteront essentiellement sur l'enfant d'âge préscolaire et le bébé.

F. ROSSEL

UV4 Techniques projectives I (2ème cycle)

Introduction générale aux tests de personnalité : les tests analytiques (questionnaires), les tests projectifs : méthodes constructives (ex. le village), interprétatives (ex. TAT, DPI), constitutives (ex. Rorschach). Initiation au Rorschach selon la méthode "classique" inspirée de la théorie de la Forme (cotation). Auteurs de référence : E. Bohm, D. Anzieu, N. Rausch de Traubenberg, J. Hexner.

L'enseignement théorique sera documenté par des exemples particulièrement illustratifs, choisis également en raison de leur opposabilité. Exemples : débilité simple/psychose infantile, syndrome psycho-organique/absence de syndrome psycho-organique; psychose/non psychose.

Introduction théorique au TAT (Thematic Aperception Test de Murray); analyse du discours sur la base de critères perceptifs, logiques et syntaxiques (organisation des données temporelles, formulations se rapportant à la réciprocité, etc.).

Ces bases élémentaires seront enseignées à l'aide de protocoles paradigmatisques et de ce fait même non-exhaustifs.

UV5 Techniques projectives II (2ème cycle)

Etude approfondie d'une série de cas investigués à l'aide du Rorschach et du TAT; dépouillement "classique" et interprétation psychanalytique suivant en cela les travaux de R. Schafer, V. Shentoub, S. Blatt, P. Lerner.

Premier trimestre : différentes organisations psychotiques. Deuxième trimestre: différentes organisations d'états-limites. Troisième trimestre : organisations névrotico-normales.

La classification retenue est essentiellement celle de J. Bergeret enrichie des apports de O. Kernberg, Kohut, etc...

D.C. SAMITCA, F. LADAME

UV8 Théorie et pratique de l'approche bio-psycho-sociale et des troubles psychiques et/ou émotionnels (2ème cycle)

Les cours et les démonstrations/exercices cliniques visent à introduire les étudiants au modèle interactif bio-psycho-social (paradigme engelian) des troubles psychiques/émotionnels chez les adultes et adolescents. Les problèmes de la vulnérabilité individuelle, des situations de vulnérabilité, du stress et des facteurs protégeant des suites du stress. L'entretien évaluatif. Le champ et les modalités de l'action préventive et curative de la psychologie clinique (entre autres : les situations de crise et la pathologie transitionnelle, les dépressions, le

suicide, les violences et la victimologie, la psycho-oncologie et la psycho-néphrologie, les troubles des conduites alimentaires, les toxicomanies, etc.).

A. SINCLAIR

D1c Analyse psychologique des formes de codification du savoir

La manière avec laquelle un certain savoir est codifié, notamment en vue de sa communication, peut induire des modifications profondes dans le processus même de sa structuration. Les systèmes d'écriture, de notation mathématique, de représentation graphique jouent un rôle central dans toute entreprise éducative, notamment avec la diffusion de l'informatique. Le but de cet enseignement est de donner les éléments de base pour une meilleure compréhension des mécanismes psychologiques impliqués dans de telles pratiques.

TP5 Travaux pratiques en psychologie de l'éducation (2ème cycle)

Les travaux pratiques en psychologie de l'éducation accompagnent les enseignements du certificat D1. Ils portent sur l'analyse d'une entreprise éducative concrète, choisie par l'étudiant en accord avec les enseignants du certificat, et se proposent de fournir au futur psychologue les instruments méthodologiques et conceptuels indispensables à l'appréciation des conditions et des conséquences de son intervention en milieu éducatif.

H. SINCLAIR

A3 Psychologie du langage

Nature et structure du langage humain. Comparaison avec d'autres systèmes de communication.

Perception et identification des sons appartenant au langage. Phonologie et phonétique. Production des sons du langage. Acoustique.

Compréhension d'énoncés. Structure de surface et construction syntaxique. Production d'énoncés. Passage de représentations mentales aux représentations langagières. Relation entre langage et pensée.

L'acquisition du langage. Descriptions, analyses et théories.

D2a Modèles linguistiques et modèles psychologiques

Tendances nouvelles en linguistique et leur importance quant aux théories de l'acquisition.

Semestre d'été : recherche récentes, méthodologie.

H. SINCLAIR et E. VENEZIANO

D2c Les processus d'acquisition du langage

Description de l'acquisition du langage pendant les trois premières années : prélangage : développement cognitif, évolution de l'imitation, le babillage, la communication non-verbale; période des holophrases, contenu et forme phonologiques; période des énoncés à deux et plusieurs éléments; contenu et structure.

Semestre d'été : recherches récentes portant sur cette période; méthodologie et théories interprétatives.

K.R. SCHERER et NN

B4 Psychologie de la socio-affectivité

Le cours étudie le processus de l'émotion à la lumière de ses différentes composantes, dans une perspective essentiellement fonctionnaliste. Sont analysés : les théories des émotions, anciennes et actuelles; les réactions neurovégétatives et somatiques; les processus de différenciation des émotions; les aspects d'expression et de communication des émotions; les relations que les émotions entretiennent avec les motivations et l'action; le vécu subjectif de l'émotion; l'ontogenèse des émotions; les troubles du fonctionnement émotionnel.

B3a Observation et analyse de l'interaction sociale et de la communication

Cet enseignement met l'accent sur les techniques d'évaluation psychologique du comportement non-verbal dans le cadre de l'interaction sociale. Les séminaires abordent le rôle que jouent les états affectifs dans la détermination de diverses caractéristiques non-verbales du discours, ainsi que de ses aspects normaux et pathologiques. La question de la phylogénèse et de l'ontogenèse est également traitée. Des ateliers spécifiques seront consacrés à la méthodologie de la mesure des caractéristiques de la communication vocale et non vocale (comme le codage de l'expression faciale et l'analyse de la voix). Pour conclure, un atelier traitera des possibilités d'application de ce genre d'études à des contextes réels.

E. SCHMID-KITSIKIS

B5 Développement mental et ses troubles

Développement mental précoce et processus de mentalisation. Perspectives génétique et psychopathologique du développement affectivo-cognitif.

D3a Clinique du fonctionnement mental

Psychopathologie du fonctionnement mental de l'enfant et de l'adulte :

- maladies somatiques
- dysfonctionnements relationnels (psychoses, états limites, pré-psychoses..)
- dysfonctionnements de la pensée (organisations obsessionnelles, retards et inhibitions intellectuels, dysharmonies du développement mental).

Phénoménologie, perspectives psychodynamiques. Investigations et psychothérapies.

TP7 Travaux pratiques en psychologie clinique (2ème cycle)

Introduction à l'investigation clinique au moyen des épreuves "piagétienne" et "classiques".

D. STERN

B8 Psychopathologie

Les systèmes de classification diagnostique qui sont le plus fréquemment utilisés seront tout d'abord présentés, puis expliqués dans chacune de leurs conceptions théoriques.

Un accent particulier sera mis sur les systèmes phénoménologiques (spécifiquement le DSM III) et sur les systèmes psychodynamiques. Les maladies mentales seront abordées selon trois points de vue :

1. Critères diagnostiques
2. Etiologie
3. Développement.

C3b Psychopathologie de la relation mère-enfant au premier âge

Les interactions sociales seront examinées d'un point de vue développemental; ensuite les interactions seront principalement explorées à deux niveaux :

- au niveau du comportement
- au niveau de la signification.

Ensuite la question suivante sera abordée : comment peut-on conceptualiser l'origine d'une psychopathologie dans un champ relationnel.

T. VERGOPOULO

UV3 Dynamique de groupe (2ème cycle)

Etant donné qu'il ne s'agit pas d'un enseignement classique de transmission de connaissances par le discours de l'enseignant aux enseignés, mais d'un "groupe expérimentiel" où la parole est le moyen essentiel de communication, le contenu n'est pas prévu, anticipé ou programmé puisqu'il

s'agit d'associations libres des participants. A partir des interactions effectuées dans le groupe, l'animatrice désignée met en évidence les mécanismes internes et inhérents au groupe, ainsi que tous les mouvements progressifs ou régressifs qui apparaissent dans la dynamique sous-jacente de chaque séance.

Progressivement, tous les participants sensibilisés à cette expérience assument, d'après leur degré d'implication personnelle dans le groupe, le rôle de comprendre et d'expliquer le comportement groupal ainsi que leur vécu personnel dans un groupe. (Il s'agit d'un cours-séminaire avec travaux pratiques).

P. VIVIANI
C4 Statistique I

Statistique descriptive. Echelles de mesure. Variables univariées et bivariées. Distributions et paramètres descriptifs, mesures de tendance et de dispersion. Mesures de corrélation pour les variables nominales (Chi-carré), ordinaires (Kendall, Pearson) et quantitatives (coefficient de corrélation, analyse de la régression). Méthodes d'ajustement polynomial. Analyse des séries temporelles.

UV2 Statistique II (uniquement pour 2ème année, ou uv 13 2ème cycle)

Eléments de théorie de la probabilité: variables aléatoires, fonctions de distribution. Notion d'échantillonage. Statistique des échantillons. Statistique inférentielle univariée. Analyse de la variance à un et deux facteurs. Eléments d'analyse multivariée: régression multiple. Intervalles de confiance pour les estimateurs statistiques.

D. VOELIN-LIAMBEY
A1c Signification des épreuves opératoires

L'examen opératoire est une investigation des conduites du sujet considérées dans leur évolution. La signification de ses instruments (épreuves opératoires) sera discutée dans le cadre théorique et expérimental des recherches originales de la psychologie génétique à partir desquelles ils ont été tirés. Seront présentés des aspects théoriques et techniques des épreuves et des conduites qu'elles permettent de mettre en évidence : mécanismes et instruments cognitifs; liens entre les différentes structurations du réel au cours du développement ("domaines cognitifs" et liens entre les épreuves); analyse et interprétation des protocoles ("patterns" de réponses); problèmes liés au passage des expériences en psychologie génétique à des techniques d'examen opératoire.

TP1 Travaux pratiques de psychologie génétique :
examen opératoire (2ème cycle)

Objectif : familiarisation (pratique dans les écoles) avec les aspects techniques et théoriques des épreuves opératoires : méthodes d'interrogation, prise du protocole, analyse et interprétation des protocoles, mise en relation des conduites observées dans une même épreuve et à travers plusieurs épreuves différentes, synthèse sur le raisonnement d'un enfant interrogé.

Au semestre d'été les TP peuvent se poursuivre par un approfondissement de thèmes concernant soit les épreuves elles-mêmes, soit des aspects du raisonnement des sujets, selon l'intérêt des étudiants.

J. VONECHE
A1 Psychologie de l'enfant et de l'adolescent

Les rôles de Freud, Watson et Piaget dans la formation des concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent.

B2b Questions approfondies de psychologie de l'enfant et de l'adolescent

Thème de cette année : Sociogenèse et ontogenèse.

G. WEINSTEIN
D3b Approches psychodynamiques de l'intervention

Théorie et illustration pratique de méthodes psychothérapeutiques à caractère analytique chez l'enfant et l'adulte, une attention plus particulière étant prêtée à l'adolescence durant le semestre d'été. L'accent sera mis sur l'évaluation des effets des psychothérapies chez l'adulte et l'adolescent.

NN **
A8 Psychologie génétique : origines, étapes et perspectives d'avenir de la théorie piagétienne

Cours : Introduction aux modèles et théories psychogénétiques de la connaissance. Etude historico-critique de l'œuvre piagétienne, analyse des notions-clés, insertion dans le cadre des théories contemporaines. Séminaire : Etude critique de textes et mise en application des notions-clés de la théorie dans des contextes et problèmes spécifiques, posés aux étudiants, en vue d'une meilleure compréhension des concepts théoriques.

NN **
C3 Logique

C'est un cours propédeutique à finalité méthodologique, et d'introduction à la formalisation.

Semestre d'hiver. Logique des propositions inanalyzées. La logique des propositions peut être exposée de différentes manières. Nous commencerons par la présentation sémantique des calculs des valeurs de vérité, puis nous aborderons l'étude syntaxique de la validité du raisonnement déductif. L'exposé de ce système logique comportera quatre parties :
1. les notions de propositions et de connecteurs logiques;
2. les tables de vérité des connecteurs logiques;
3. les notions de langage et de métalangage;
4. la déduction naturelle.

Semestre d'été. Logique des prédicts. C'est le système qui traite de trois notions fondamentales : les quantificateurs, la classe et la relation. Le programme comportera trois parties :

1. introduction des règles de déduction naturelle pour les quantificateurs;
2. calcul des classes;
3. applications aux relations d'équivalence et d'ordre.

Le cours est suivi d'une heure d'exercices.

NN **
B3c Psychométrie

L'enseignement de la psychométrie a pour objectif de permettre, au travers de nombreux exemples concrets, d'utiliser la démarche et les méthodologies qui peuvent être utilisées lors de l'élaboration et de l'application de tests psychologiques, de questionnaires et d'enquêtes. On y examinera de façon concrète plusieurs cas empruntés aux domaines des tests de personnalité, de l'évaluation psychologique en général, ainsi qu'au domaine du marketing.

NN **
C2c Modèles de la mémoire et de la perception (uv 12 pour l'année 1988-89)

On présentera succinctement les conditionnements classique et instrumental ainsi que les phénomènes qui leur sont liés: l'extinction, la généralisation, le pré-conditionnement, l'éclipse. Dans le domaine de la perception on insistera sur l'importance de la reconnaissance des formes. En matière de mémoire, une place particulière sera faite à la mémoire spatiale. Pour tous ces phénomènes on montrera l'apport de la modélisation, notamment des modèles neuromimétiques adaptatifs.

NN **
UV1 Méthodes multivariées et traitement informatique (2ème cycle)

Il est proposé, dans ce cours, une introduction aux diverses méthodes d'analyse applicables en psychologie empirique. Le point de vue empirique impliquant une récolte de données et un traitement statistique de celles-ci, une partie du cours sera donc consacrée à cet aspect de la démarche scientifique. Le traitement de données sera abordé au moyen de l'étude de diverses techniques appropriées de la statistique multivariée (corrélations, corrélations partielles, analyse de régression, analyse factorielle, corrélations canoniques et analyse discriminante).

L'objectif du cours est de permettre aux étudiants de lire des articles de psychologie empirique et d'émettre un jugement critique sur les procédures de recherche employées et les résultats obtenus par les auteurs. De plus, il vise à introduire les étudiants à l'utilisation de l'ordinateur et au maniement de logiciels statistiques intégrés (en particulier SPSS).

NN **
UV7 Méthodes d'investigation en psychologie sociale (2ème cycle)

Le cours présentera une revue des principales méthodes d'investigation utilisées en psychologie sociale, en particulier dans l'étude des représentations sociales, des relations entre groupes et de l'identité sociale. La signification des résultats obtenus dans ces domaines est analysée en fonction des diverses techniques d'investigation et de traitement des données utilisées (entretiens, analyses de contenu, questionnaires, expérimentation et quasi-expérimentation).

NN **
UV9 Psychologie cognitive

Il s'agit d'un cours attaché à un poste de "Professeur invité Jean Piaget", dont le contenu et l'horaire seront annoncés en début d'année académique; cet enseignement sera probablement concentré sur 3 mois de l'année.

NN **
TP2 Travaux pratiques en psychologie sociale (1er cycle)

Travaux pratiques de psychologie sociale portant sur diverses techniques d'investigation abordées dans les différents enseignements du certificat de psychologie sociale.

NN **

TP3 Techniques d'évaluation quantitative (2ème cycle)

Exercices de construction et d'évaluation de tests psychométriques en même temps que d'observation du comportement non verbal, applications à des problèmes concrets (en particulier à des situations de sélection et au problème de l'interaction homme-ordinateur), techniques d'analyses multivariées appropriées.

Enseignements post-licence

J.-D. de LANNOY, J. VONECHE

Séminaire de psychologie générale et développementale

Questions d'actualité dans l'étude du développement. Approches psychologiques et éthologiques de processus généraux du développement.

W. DOISE et G. MUGNY

Séminaire de psychologie sociale

Recherches actuelles en psychologie sociale expérimentale. Exposés et travaux des membres et d'invités sur les progrès récents de l'étude des relations intergroupes, des liens entre interaction sociale et fonctionnement cognitif, des processus d'influence sociale et des représentations sociales.

G. CELLERIER, A. ETIENNE, C. GILLIERON,

J. MONTANGERO, M. BOVET

Séminaire sur les modèles cognitifs

(Egalement ouvert, à titre de série de conférences, aux étudiants intéressés des 1er et 2ème cycles).

Exposé des travaux et des recherches récents - ou en cours - par des chercheurs et théoriciens invités, ainsi que par des membres de la faculté, sur le thème suivant :

- les développements actuels en psychologie cognitive et génétique et en éthologie cognitive.

Les conférences seront toujours suivies de discussions avec les participants au séminaire.

A. BULLINGER, P. MOUNOUD, M. MUHLETHALER, P. VIVIANI,

M. FLUCKIGER, C.-A. HAUERT

Séminaire de psychobiologie du développement

Présentation et discussion de recherches en cours ou de problématiques actuelles de la psychobiologie du développement.

A. MUNARI, D. FABBRI-MUNARI

Problématiques actuelles en psychologie de l'éducation

Présentation et discussion des apports théoriques et méthodologiques des divers courants de recherche s'intéressant à la relation que l'homme entretient avec les différents domaines et formes du savoir.

VI. ANNEXES

E. SCHMID-KITSIKIS, K.R. SCHERER, A. de RIBAUPIERRE
Modèles de l'activité émotionnelle et mentale

Exposés et rapports d'études récentes, et conférences présentées par des chercheurs invités à propos d'un thème choisi annuellement. Les étudiants auront à présenter pour la discussion des travaux de synthèse sur les thèmes abordés dans les conférences.

H. SINCLAIR et Coll.
Séminaire de psycholinguistique

Discussion des recherches récentes des psycholinguistes et présentation des tendances théoriques nouvelles. Comparaison des théories linguistiques formelles et fonctionnalistes, ainsi que des hypothèses psycholinguistiques qui peuvent en être dérivées. Mise en place de nouvelles recherches des collaborateurs de la Section et leur insertion dans un cadre théorique.

MODALITES D'APPLICATION DES ARTICLES 9 ET 16 DU REGLEMENT D'ETUDES

1. Les évaluations portant sur les enseignements du 2ème cycle peuvent se répartir entre les sessions de juillet et d'octobre.
2. L'étudiant doit s'inscrire aux examens au moins 5 semaines avant le début de la session, pendant la période indiquée par le secrétariat des étudiants.
3. Lors de l'inscription aux examens, l'étudiant doit déterminer :
 - a) s'il entend remplacer un certificat par 3 uv du domaine en question (triplet), et
 - b) le cas échéant, quelles sont les 3 uv (triplet) qui remplacent le certificat.
Ce choix ne pourra pas être modifié par la suite.
4. L'étudiant doit s'inscrire aux 3 uv d'un même domaine (certificat ou triplet) la même année d'études (= scission sur 2 ans exclue).
5. En ce qui concerne le contrôle des connaissances, il est précisé qu'en cas d'échec définitif à la moyenne d'un certificat ou d'un triplet d'uv qui remplace un certificat, les uv ayant été réussies ne peuvent être comptabilisées dans le groupe des uv libres, ni composées avec d'autres uv pour former un nouveau triplet. Elles figureront toutefois comme uv supplémentaires sur le procès-verbal de licence.
En cas d'échec définitif à un certificat ou à un triplet, il est cependant possible, en vue de l'obtention de la licence, de choisir un triplet entièrement nouveau ou un autre certificat, en restant dans les deux cas à l'intérieur du même domaine.
6. Les examens des uv libres peuvent être scindés sur 2 ou 3 ans.
7. En ce qui concerne le contrôle des connaissances, il est précisé qu'en cas d'échec définitif à la moyenne des 4 uv libres, les uv réussies ne peuvent pas être utilisées. Elles figureront toutefois comme uv supplémentaires sur le procès-verbal de licence.
En cas d'échec définitif, il est cependant possible, en vue de l'obtention de la licence, de choisir 4 nouvelles uv libres.
8. La recherche de deuxième cycle dure 3 semestres.

DIRECTIVES CONCERNANT LES TRAVAUX DE DIPLOME
DE SPECIALISATION EN PSYCHOLOGIE

1. Les thèmes des travaux de diplôme (recherche empirique ou expérimentale) portent sur le domaine de la psychologie.
2. L'étudiant rédigera un projet détaillé du travail qu'il soumettra (préalablement à la recherche) à un enseignant habilité par le règlement à diriger des travaux de diplôme.
C'est sur la base de ce projet que l'enseignant acceptera ou non la direction du travail.
3. La rédaction du mémoire de diplôme de spécialisation comporte les parties suivantes : introduction, méthode, présentation des résultats, discussion et conclusion, bibliographie. En outre, l'auteur joint un résumé de son travail (une à trois pages).
4. L'introduction présente la littérature scientifique existant dans le domaine, précise la position du problème et les variables en jeu, spécifie les hypothèses et justifie la méthode employée.
5. La partie consacrée à la méthode doit permettre à un autre chercheur de reproduire la même expérience. Elle indique en particulier les conditions de récolte des données (effectuée par l'étudiant) et décrit la population étudiée.
6. Les résultats sont présentés de manière claire et précise, permettant de vérifier les hypothèses. Les données brutes figurent en annexe d'un exemplaire du mémoire.
7. La discussion et la conclusion examinent la validité des résultats en référence aux hypothèses. Cette partie traite aussi des conséquences théoriques et éventuellement pratiques du travail et de son originalité. Elle suggère les prolongements éventuels de la recherche.
8. Les références bibliographiques fournissent une revue satisfaisante des publications importantes et des contributions récentes dans le domaine.

9. Trois exemplaires du mémoire de diplôme de spécialisation en psychologie sont remis à l'enseignant qui a dirigé le travail. En outre, un quatrième exemplaire est déposé au secrétariat des étudiants avant la soutenance du mémoire. Après l'obtention du diplôme, cet exemplaire est enregistré à la bibliothèque de la FPSE et mis à disposition des usagers.

N.B.: il est suggéré aux candidats de se référer à un manuel de publication, tel que le Manuel de L'American Psychological Association, par exemple.